

Compte Rendu Sommaire  
Conseil Municipal du 18 avril 2013

L'an deux mille treize, le dix-huit avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Locmaria Belle-Île, s'est réuni publiquement en mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves BANNET, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	15	Date de convocation :	09 avril 2013
Nombre de conseillers présents :	10	Date d'affichage et de	
Nombre de conseillers votants :	14	publication:	19 avril 2013

Etaient présents : Cécile GUILLOTTE, Laurence NUNNEY, Rose-Marie LOREC, Gilles TANGUY, Alexandre HEMERY, Rozenn MAHEVO, Yves MAHEO, Patrick MONTAGNER, et Alain THOMAS

Etaient absents excusés ayant remis pouvoir : Véronique BERTHO à Alexandre HEMERY, Stéphanie MAHEO à Jean-Yves BANNET, Bernard GIARD à Cécile GUILLOTTE, et Jean-Yves LECLECH à Patrick MONTAGNER

Etait absente : Lina LE DOUX

Secrétaire de séance : Rozenn MAHEVO

\*\*\*\*\*

1. Projet de convention d'occupation d'un local communal

Madame Stéphanie LE GOUAREGUER, domiciliée rue Vauban, souhaitait dispenser des prestations d'esthéticienne à Locmaria et se trouvait à la recherche d'un petit local afin d'exercer sa profession à mi-temps. C'est ainsi que les élus avaient pensé lui proposer le local ayant été occupé précédemment par des infirmières.

Un projet de convention d'occupation a été rédigé et devait être soumis à discussion des élus lors de cette séance. Mais, l'intéressée a été contrainte de renoncer à son projet. Le Maire donne lecture d'un courrier reçu de Madame Le Gouaréguer, lui faisant part du renoncement à son projet dans l'immédiat et de pouvoir le décaler d'une année.

Les élus ont donc pris acte du souhait de l'intéressée, tout en précisant qu'en aucun cas, ils ne peuvent prendre d'engagement pour l'avenir.

2. Divers

A. Composition du futur conseil communautaire en 2014

Les élus prennent connaissance des nouvelles modalités en matière de répartition des sièges communautaires à compter de 2014. Une note émanant de la Communauté de Communes de Belle-Île-en-mer est soumise aux conseillers.

Conformément à l'article 83 de la loi du 16 décembre 2010, tous les conseils municipaux membres d'un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre devront avoir délibéré au plus tard le 30 juin 2013 sur le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire.

Dans les prochaines semaines, le conseil de la Communauté de Communes proposera officiellement la nouvelle répartition. Pour l'instant, les élus insulaires y compris ceux de Locmaria sont favorables à la répartition suivante :

Le Palais : 11 sièges, Bangor : 4 sièges, Sauzon : 4 sièges, Locmaria : 4 sièges

Locmaria sera amenée à délibérer dans ce sens.

#### B. Prise en charge d'une plaque commémorative

Le Maire fait part à ses collègues d'un récent entretien téléphonique qu'il a eu avec la veuve du patron du bateau de pêche houatais échoué au Squeul l'an dernier (le « Bara Pemdez »). Elle souhaite apposer sur le site du Squeul une plaque qui rappelle le drame. Sur proposition du maire, les élus sont unanimement favorables à la prise en charge financière de cette plaque.

#### C. Accord du Rectorat d'Académie pour le report de la réforme des rythmes scolaires

Le Maire procède à la lecture d'un courrier reçu de Madame la Directrice des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Morbihan par délégation de Monsieur le Recteur d'Académie de Rennes. Elle émet un avis favorable à la demande de report à la rentrée scolaire 2014/2015 de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

#### D. Réunion Publique S.C.O.T. à Auray le 29 avril 2013

Une réunion publique, organisée par le Syndicat Mixte du Pays d'Auray, relative au Document d'Orientation et d'Objectifs établi dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays d'Auray se déroulera le lundi 29 avril 2013 à 18 heures 00 salle du petit théâtre à la mairie d'Auray.

Ce document constitue un véritable outil de mise en œuvre du projet de territoire, et met en perspective les principes et les règles d'aménagement futurs pour un territoire dynamique, ambitieux et préservé.

#### E. Démarrage d'une Ressourcerie à Belle-Ile-en-mer

Les élus se réjouissent de la création d'une ressourcerie sur l'île, projet porté par une association. Cette ressourcerie a pour objectifs :

- De réutiliser et valoriser les objets dont les habitants se débarrassent, et ainsi, participer à la réduction des déchets sur l'île,
- De participer à la réinsertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté de parcours,
- De mettre en place une économie citoyenne et solidaire, respectueuse de l'homme et de son environnement.

Elle est ouverte au public (face au terrain du Gouerc'h) pour les dépôts uniquement, le vendredi de 15 à 18 heures et le samedi de 10 à 12 heures. Pour tout renseignement, s'adresser au 06 75 44 06 47.

#### F. Commission Communale des Finances

Elle se réunira le lundi 13 mai 2013 à 10 heures 00 afin d'étudier les demandes de subventions émanant des associations.

#### G. Promotions Mobil Homes

Les élus votent une action promotionnelle (- 30 %) sur les séjours en mobil home du 15 au 29 juin 2013. A noter que le nouveau logiciel de réservations en ligne donne entière satisfaction.

En fin de séance, les élus procèdent à une visite du local communal, destiné à la médiathèque, et à l'accès à l'agence postale communale pour les personnes à mobilité réduite. Ces travaux sont en cours de réhabilitation par le personnel communal.

## INFORMATION IMPORTANTE :

**L'AGENCE POSTALE COMMUNALE DE LOCMARIA SERA OUVERTE DE  
14 HEURES 30 à 17 HEURES 00 du LUNDI 22 AVRIL 2013 au SAMEDI 27 AVRIL 2013**